



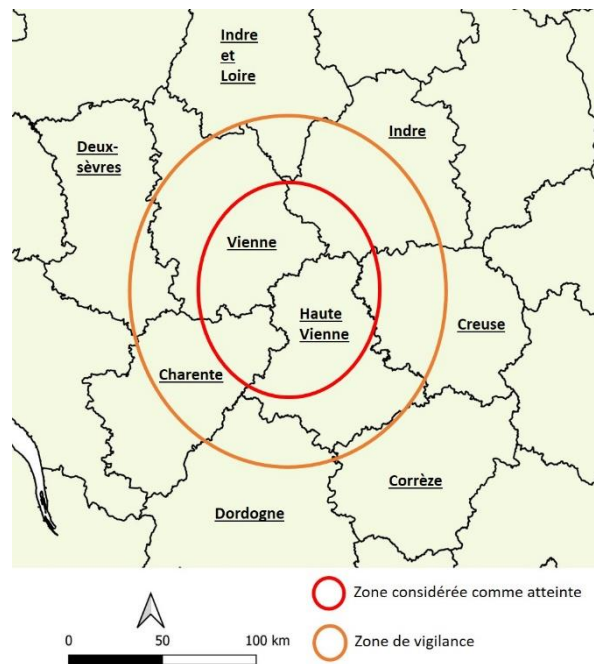
Les myiases à *Wohlfahrtia magnifica* Recommandations pour les éleveurs ovins

Version 1 – avril 2020

Cette fiche a été élaborée dans le cadre de la commission ovine de GDS France à partir des travaux conduits par les GDS 16, 86 et 87, le Copil Wohlfahrtia de Nouvelle Aquitaine et la FRGDS Nouvelle Aquitaine.

Contexte

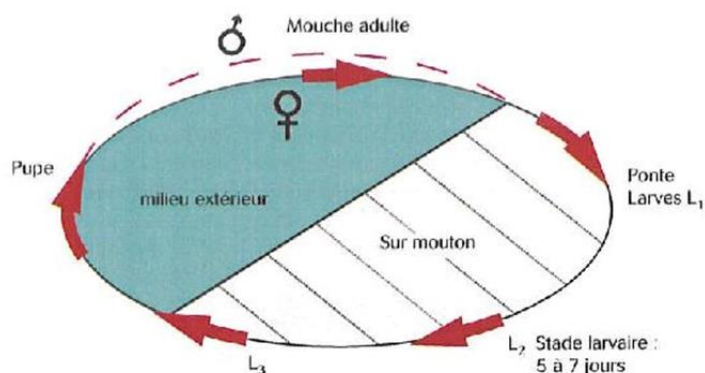
- ⇒ Maladie parasitaire due à l'**infestation cutanée par des larves de *Wohlfahrtia magnifica*** connue **sous deux configurations** :
 - Forme initiale classique : elle apparaît en altitude (> 800 m), de façon très localisée et ponctuelle¹ ;
 - **Forme nouvelle** : elle apparaissant de façon récurrente et continue en plaine en zone limousine depuis 2012 (carte) ;
- ⇒ L'espèce ovine est la plus fréquemment atteinte mais des cas sont également observés dans d'autres espèces : bovins, équins, porcins, canins...
- ⇒ Grande variabilité du nombre d'ovins atteints par cheptel : de quelques-uns à un très grand nombre (jusqu'à 30 %) ;
- ⇒ Conséquences catastrophiques pour la santé et le bien-être des animaux et les éleveurs : grande fragilité des animaux atteints, temps considérable à consacrer aux soins des animaux et perte de production.



Zone concernée par la nouvelle forme de *Wohlfahrtia* en 2019

Quelles sont les caractéristiques des myiases à *Wohlfahrtia magnifica* ?

➤ Biologie de la mouche



Source : Alzieu *et al.*, 2005

- ⇒ Période à risque : **de mi-mai à fin octobre suivant les conditions climatiques**. Elle apprécie un climat chaud et sec ;
- ⇒ Dépose des larves sur un animal vivant, **en particulier les ovins** (zones délainées humides) en privilégiant les zones cutanées abîmées et les plaies ;
- ⇒ Le cycle larvaire comporte 3 stades et dure 5 à 8 jours. La dernière partie du cycle (la pupaison) a lieu dans le sol d'où émerge la mouche. En fin de saison, cette phase est plus longue et la mouche émerge au printemps suivant ;

- ⇒ **Comportement discret et fugace des mouches adultes** : peu ou pas visible sur et autour des animaux ;
- ⇒ **Elles ne rentrent pas ou peu à l'intérieur des bâtiments fermés.**

¹ Connue depuis longtemps dans certaines zones de montagne mais pas chaque année. Pour information, un cas a été confirmé dans les Pyrénées Orientales à 1000 m d'altitude en 2019.



➤ Signes cliniques

- ⇒ Pénétration de **larves blanches tenaces dans les tissus** et principalement au niveau de **l'espace interdigité, de la vulve, des plaies, du conduit auriculaire (orifice en général), de la boucle auriculaire ...**
- ⇒ **Douleur intense et démangeaisons occasionnant une** perte d'appétit (brebis creuse), **des boiteries** (pas toujours marquées) et des **surinfections. Refus de saillie** en cas d'atteinte de la zone génitale.



Larves de *Wohlfahrtia magnifica*, dans l'espace interdigité du pied avant d'une brebis

Est-ce que mon troupeau est atteint de *Wohlfahrtia magnifica* ?

⇒ **La myiase à *Wohlfahrtia magnifica* est généralement observée de mi-mai à fin octobre** (des cas semblent pouvoir apparaître dès avril).

➤ Quand suspecter la myiase ?

Lorsque j'observe une ou des **larve(s) blanche(s) difficiles à retirer** (quand je tire dessus à la pince) au niveau **de l'espace interdigité, d'une plaie ou à l'intérieur d'un orifice** : vulve, prépuce, conduit auriculaire...

➤ Que faire en cas de suspicion ?

En cas de suspicion :

- **Je contacte mon GDS et mon vétérinaire ;**
- **Je réalise un prélèvement afin de faire identifier les larves (voir page 3) ;**
- **Je remplis le document accompagnant les prélèvements fournis par mon GDS ou mon vétérinaire et le joins à l'envoi du prélèvement.**



Confusion possible entre des larves issues de mouches différentes

Les larves de myiases classiquement observées en élevage sont celles de la mouche *Lucilia sericata*. Elles peuvent également se trouver sur les cadavres contrairement à *Wohlfahrtia* (nécessité de tissus vivants).

- ⇒ **Confusion possible avec les larves de *Wohlfahrtia***
- ⇒ **Besoin de confirmation de laboratoire**

Confusion possible entre des mouches adultes *Wohlfahrtia magnifica* VERSUS *Sarcophaga carnaria*



Wohlfahrtia magnifica

Sarcophaga carnaria

- *Wohlfahrtia* est fugace (très peu visible)
- Elle rentre peu ou pas dans les bâtiments fermés



2. Je définis avec mon vétérinaire la meilleure façon de protéger l'ensemble de mes ovins adultes en tenant compte des conditions climatiques, de la conduite d'élevage et des impacts environnementaux éventuels afin de :

- 2.1. Réduire le nombre de mouches en début de saison ;
- 2.2. Empêcher/limiter les déposes de larves sur les animaux sur la période la plus à risque

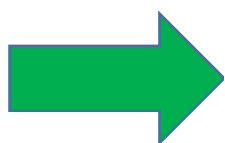
Comment gérer les mouvements et rassemblements d'animaux ?

| | |
|---|---|
| ① Introduction d'ovins en élevage | <ul style="list-style-type: none">➤ Isolement de 7 jours en bâtiment fermé à l'arrivée.➤ Contrôle quotidien individuel et systématique pendant 7 jours de :<ul style="list-style-type: none">- Chaque orifice corporel,- Chaque espace interdigité- Toute boiterie, même fugace et toute plaie même minime.➤ Suivant les situations, un traitement protecteur peut aussi être appliqué. |
| ② Rassemblement en zone atteinte et pendant la période à risque | Ovins restant une seule journée quel que soit le lieu (ouvert/fermé) ➤ Risque d'infestation négligeable, pas de mesure particulière. Ovins présents plusieurs jours en bâtiment ou chapiteau fermé ➤ Surveillance possible au retour selon les modalités d'une introduction (voir ①). |
| | Ovins présents plusieurs jours en milieu ouvert (hors bâtiment/chapiteau fermé) ➤ J'applique au retour les mêmes mesures que celles prévues lors d'une introduction (voir ①). |
| ③ Rassemblement en zone non atteinte et pendant la période à risque regroupant des animaux de zones atteintes et non atteintes | Mon élevage est situé en zone atteinte ➤ J'applique aux animaux que j'emmène, 7 jours avant le départ, les mêmes mesures que celles prévues lors d'une introduction (voir ①). Mon élevage est situé en zone NON atteinte ➤ J'applique au retour les mêmes mesures que celles prévues lors d'une introduction (voir ①) même si le risque est minime |
| ④ Rassemblement hors période à risque, quelle que soit la zone | ➤ Risque d'infestation nulle, pas de mesure particulière. |

Autres espèces atteintes

L'ensemble des mesures décrites dans ce document pour les ovins peuvent être appliquées pour d'autres espèces suivant la situation et les besoins.

Les éleveurs mixtes ovins-bovins situés en zone atteinte doivent avoir une attention particulière pour les bovins notamment lors de l'écornage ou de toute plaie même petite (nombril, pose de boucle auriculaire, sutures...).



Je contacte mon vétérinaire et mon GDS pour plus de précisions